

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M⁽¹⁾

je suis en plein accord avec la prescription 27 sur la préservation
des surfaces agricoles utiles,



Mme SIBRA Lorène, animatrice de la FDSEA de l'Aude et agissant
pour le compte du Président de la FDSEA de l'Aude, Mr JEANNET
et le président cantonal, M. Henri BLANC, déposent deux courriers
concernant les communes de Castelnaudary et Saint-Martin-
Lalande pour apporter des modifications.

FDSEA Aude - Ferme de Loudes - 670 av. Docteur Guilhem - 11400
CASTELNAUDARY - 0468239143



Véritable de M. François Beaunages adjoint au Maire chargé de l'urbanisme
avec Mme Fournier du Service urbanisme explicitant l'avis donné dans
les P.P.A. Cet avis est remis à la C.E et joint au dossier
d'enquête l'avis de la commune et la Délibération du Conseil
municipal émettant un avis favorable assorti de réserves.

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.